



**AgEcon** SEARCH

RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

*The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library*

**This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.**

**Help ensure our sustainability.**

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

[aesearch@umn.edu](mailto:aesearch@umn.edu)

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

*No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.*

## Les éleveurs de bovins et la politique de l'élevage

Philippe Mainié, J. Vonthron, M.H. Palau, G. Dutromp, F. Laffont, B. Lequesne

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Mainié Philippe, Vonthron J., Palau M.H., Dutromp G., Laffont F., Lequesne B. Les éleveurs de bovins et la politique de l'élevage. In: Économie rurale. N°107, 1975. pp. 13-39;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1975.2362>

[https://www.persee.fr/doc/ecoru\\_0013-0559\\_1975\\_num\\_107\\_1\\_2362](https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1975_num_107_1_2362)

---

Fichier pdf généré le 08/05/2018

## Résumé

Les nombreuses aides à l'élevage, consenties depuis dix ans, paraissent peu cohérentes à la majorité des agriculteurs interrogés en mars 1974, lors d'une enquête par sondage aléatoire, réalisée auprès de 1.600 producteurs de bovins, dans huit régions.

Plus de la moitié des crédits budgétaires, consentis par le Ministère de l'Agriculture pour ce secteur de la viande, est allée à la modernisation des exploitations (prêts et subventions aux bâtiments d'élevage), alors que l'organisation commerciale des producteurs n'a été renforcée qu'à partir de 1973.

La crise actuelle du marché de la viande pose plusieurs problèmes : l'Europe et notre pays seront-ils, à l'avenir, définitivement exportateurs ? Comment équilibrer à la fois les besoins nationaux et la présence active sur les marchés mondiaux ? Pour justifier une politique d'intensification et d'investissement dans les entreprises, il est indispensable qu'elles disposent d'une sécurité suffisante à la vente : faut-il, en conséquence, faire des groupements de producteurs le point de passage obligé des aides, de façon à renforcer l'adhésion des éleveurs à ce système, comme le demandent les organisations professionnelles et l'Etat ?

Un grand nombre d'éleveurs, ceux en particulier qui pratiquent des politiques de croissance par extensification, avec des systèmes de production assez autonomes et peu risqués, sont opposés à cette vision généralisée d'organisation. De même, beaucoup estiment que les aides actuelles sont injustes, dans la mesure où elles profitent surtout aux élevages de grande taille (les subventions sont proportionnelles aux effectifs). Toutefois, même les non-adhérents aux groupements de production estiment que ce système peut donner plus de sécurité aux éleveurs. Massivement, une organisation du marché « étatique », du type Office des Céréales, est aujourd'hui souhaitée : le renforcement de l'ONIBEV est apprécié.

Les aides actuelles ont été sélectives, dans la mesure où l'on semble avoir finalement pratiqué la politique du « aide-toi et l'Etat t'aidera » : 60 % des éleveurs ont pratiqué, au cours de ces dernières années, une croissance en surface et/ou en investissement. Le tiers de ceux qui ont augmenté leur capital d'exploitation, ont utilisé les aides « bâtiments d'élevage ». Une minorité (15 %) d'éleveurs stabilisés n'ont pas cherché à en bénéficier : leurs moyens disponibles sont suffisants. Le quart enfin (24 %) est trop pauvre pour pouvoir décoller par des aides de nature économique.

A l'avenir, la politique de l'élevage devrait être mieux définie dans ses objectifs, plus efficace pour permettre au grand nombre de ceux qui en ont les moyens de changer et d'améliorer leurs méthodes, moins injuste enfin sur le plan de la correction des inégalités, qui s'accroissent inéluctablement avec la croissance.

## Abstract

Cattle-breeders and cattle-breeding policy Results of an opinion poll on state aids - The many forms of aid to cattle-breeding granted over the past ten years seem incoherent to most of the farmers questioned in March 1974 during an opinion poll carried out on 1600 beef producers in 8 regions. More than half the funds granted by the Minister of Agriculture for meat production went towards the modernisation of farms (loans and subsidies for farm buildings) whereas the commercial organization of producers was reinforced only from 1973 onwards.

The present crisis in the meat market asks us several questions : will Europe and France be exporters in the future ? How can a balance be reached between national needs and our presence on world markets ? To justify a policy of intensification and of investment in farm businesses the latter must be sure of selling. Should it be made compulsory for state aid to be granted only to production groups to encourage breeders to join this system as the state and farmer's organization demand ?

A great many breeders particularly those who practise a policy of growth by extension with autonomous and not very hazardous production systems oppose this generalized view of organisation. Similarly many consider the present aid unjust, especially as they favour large scale farms (subsidies are proportional to the number of cattle). However even those who do not belong to production groups think that this system can give the breeders more security... There is mass demand for a state organization of the market, like the « Office des céréales ». The additional importance given to the ONIBEV is appreciated.

Present aid to cattle-breeding has been selective as in the end it seems to have been a policy of « the state helps those who help themselves ». 60 % of the farmers increased the area of their farms on their

made use of the breeding-building aid. A minority (15 %) have not tried to take advantage of it. The means at their disposal are sufficient. Finally a quarter (24 %) are too poor to be able to get off the ground by means of State aid.

In the future, the aims of the breeding policy should be better defined and it should be more efficient to enable those who are able to change and improve their methods. It should also be less unjust and enable the inequalities that, at present, inevitably increase with growth, to be corrected.

# LES ÉLEVEURS DE BOVINS ET LA POLITIQUE DE L'ÉLEVAGE

*Résultats d'une enquête d'opinions sur les aides de l'État*

par Ph. MAINIE et M.H. PALAU

*en collaboration avec G. DUTROMP, F. LAFFONT, B. LEQUESNE et J. VONTHRON*

creative  
commons



Publiée  
en

Les nombreuses aides à l'élevage, consenties depuis dix ans, paraissent peu cohérentes à la majorité des agriculteurs interrogés en mars 1974, lors d'une enquête par sondage aléatoire, réalisée auprès de 1.600 producteurs de bovins, dans huit régions.

Plus de la moitié des crédits budgétaires, consentis par le Ministère de l'Agriculture pour ce secteur de la viande, est allée à la modernisation des exploitations (prêts et subventions aux bâtiments d'élevage), alors que l'organisation commerciale des producteurs n'a été renforcée qu'à partir de 1973.

La crise actuelle du marché de la viande pose plusieurs problèmes : l'Europe et notre pays seront-ils, à l'avenir, définitivement exportateurs ? Comment équilibrer à la fois les besoins nationaux et la présence active sur les marchés mondiaux ? Pour justifier une politique d'intensification et d'investissement dans les entreprises, il est indispensable qu'elles disposent d'une sécurité suffisante à la vente : faut-il, en conséquence, faire des groupements de producteurs le point de passage obligé des aides, de façon à renforcer l'adhésion des éleveurs à ce système, comme le demandent les organisations professionnelles et l'État ?

Un grand nombre d'éleveurs, ceux en particulier qui pratiquent des politiques de croissance par extensification, avec des systèmes de production assez autonomes et peu risqués, sont opposés à cette vision généralisée d'organisation. De même, beaucoup estiment que les aides actuelles sont injustes, dans la mesure où elles profitent surtout aux élevages de grande taille (les subventions sont proportionnelles aux effectifs). Toutefois, même les non-adhérents aux groupements de production estiment que ce système peut donner plus de sécurité aux éleveurs. Massivement, une organisation du marché « étatique », du type Office des Céréales, est aujourd'hui souhaitée : le renforcement de l'ONIBEV est apprécié.

Les aides actuelles ont été sélectives, dans la mesure où l'on semble avoir finalement pratiqué la politique du « aide-toi et l'État t'aidera » : 60 % des éleveurs ont pratiqué, au cours de ces dernières années, une croissance en surface et/ou en investissement. Le tiers de ceux qui ont augmenté leur capital d'exploitation, ont utilisé les aides « bâtiments d'élevage ». Une minorité (15 %) d'éleveurs stabilisés n'ont pas cherché à en bénéficier : leurs moyens disponibles sont suffisants. Le quart enfin (24 %) est trop pauvre pour pouvoir décoller par des aides de nature économique.

À l'avenir, la politique de l'élevage devrait être mieux définie dans ses objectifs, plus efficace pour permettre au grand nombre de ceux qui en ont les moyens de changer et d'améliorer leurs méthodes, moins injuste enfin sur le plan de la correction des inégalités, qui s'accroissent inéluctablement avec la croissance.

## Cattle-breeders and cattle-breeding policy Results of an opinion poll on state aids

*The many forms of aid to cattle-breeding granted over the past ten years seem incoherent to most of the farmers questioned in March 1974 during an opinion poll carried out on 1600 beef producers in 8 regions.*

*More than half the funds granted by the Minister of Agriculture for meat production went towards the modernisation of farms (loans and subsidies for farm buildings) whereas the commercial organization of producers was reinforced only from 1973 onwards.*

*The present crisis in the meat market ask us several questions : will Europe and France be exporters in the future ? How can a balance be reached between national needs and our presence on world markets ? To justify a policy of intensification and of investment in farm businesses the latter must be sure of selling. Should it be made comparisons for state aid to be granted only to production groups to encourage breeders to join this system as the state and farmer's organization demand ?*

*A great many breeders particularly those who practise a policy of growth by extension with autonomous and not very hazardous production systems oppose this generalized view of organisation. Similarly many consider the present aid unjust, especially as they favour large scale farms (subsidies are proportional to the number of cattle). However even those who do not belong to production groups think that this system can give the breeders more security... There is mass demand for a state organization of the market, like the « Office des céréales ». The additional importance given to the ONIBEV is appreciated.*

*Present aid to cattle-breeding has been selective as in the end it seems to have been a policy of « the state helps those who help themselves ». 60 % of the farmers increased the area of their farms on their investments over the past few years. A third of those who have increased the capital invested have made use of the breeding-building aid. A minority (15 %) have not tried to take advantage of it. The means at their disposal are sufficient. Finally a quarter (24 %) are too poor to be able to get off the ground by means of State aid.*

*In the future, the aims of the breeding policy should be better defined and it should be more efficient to enable those who are able to change and improve their methods. It should also be less unjust and enable the inequalities that, at present, inevitably increase with growth, to be corrected.*

## INTRODUCTION

### 1. LA POLITIQUE DE L'ELEVAGE A LA CROISEE DES CHEMINS

Dans les dépenses d'investissements des agriculteurs, en 1973, le cheptel représente 4 milliards de francs sur un total de 26,7 milliards (1). C'est dire l'importance que revêt la politique de l'élevage dans notre pays.

La viande bovine occupe une place majeure dans l'alimentation des Européens (36,3 % du total des viandes consommées) et dans la production agricole (16 % de la valeur de la production agricole totale). Déficitaire, l'Europe en importe depuis de nombreuses années des quantités importantes : près de 900.000 T en 1972 et en 1973. Cette situation a conduit, en France, les pouvoirs publics à prendre des mesures pour encourager et moderniser cette production. C'était d'autant plus utile que, dépendant largement du marché mondial, l'approvisionnement en viande des consommateurs en subit directement les contrecoups. Ainsi, les flambées de prix observées sur le marché mondial, fin 1972 et début 1973, ont eu des effets inflationnistes marqués sur nos prix intérieurs.

L'orientation très favorable des prix des gros bovins, comparée à ceux du blé (indice 123 en 1974 contre 100 en 1970), a incité les producteurs français à réagir fortement : l'ensemble du cheptel destiné à la boucherie a crû de 3,2 % entre 1972 et 1973, alors que l'effectif des veaux de boucherie et des veaux à remettre diminuait de 10,8 %. Les jeunes bovins ont augmenté de 7,3 % et les gros bovins de 11,5 %. Cet accroissement est structurel dans la mesure où le cheptel de vaches nourrices augmente (+ 4,6 % en 1972) (2). Par ailleurs, la taille des troupeaux a également grandi.

Amorcée à la fin de 1973, la crise du marché de la viande en 1974 oblige à remettre en cause les objectifs de la politique de l'élevage : l'Europe est en mesure de se présenter à l'avenir comme exportatrice nette de viande bovine. Quelle place pourront y occuper les éleveurs français ? Disposerons-nous par ailleurs d'un outil industriel de transformation des viandes, capable d'assurer aux opérateurs une position dominante sur les marchés extérieurs ?

(1) WOIMANT. — L'endettement de l'agriculture, in « Economie et finances agricoles », repris dans Problèmes Economiques, n° 1395, 6 nov. 1974.

(2) SCEES, Etude sur la structure du cheptel bovin au 1<sup>er</sup> janvier 1973. Collection de Statistique agricole, étude n° 130, janvier 1975.

## 2. LES CRITIQUES ACTUELLES DES ELEVEURS PORTENT SUR L'INCOHERENCE DES ACTIONS

Le tiers seulement des éleveurs (32 %) considèrent que les aides à l'élevage forment un ensemble cohérent. Les éleveurs, dans leur majorité (69 %), « ne savent pas », ou « ne pensent pas que » la politique de l'élevage suive une ligne logique. Il faut reconnaître avec eux que les primes à l'abattage des vaches ont été remplacées, l'année d'après, par un encouragement de la reconversion lait-viande. De même les incitations techniques poussaient récemment encore à l'adoption de modèles d'élevage intensifs, construits à partir d'aliments dont l'approvisionnement s'avère finalement non garanti et coûteux. Ces encouragements à une relance de la production sont allés de pair avec des retards dans l'installation du nouveau système d'intervention sur les marchés. Les importations récentes et massives de viande dans la CEE ont été suivies d'une instauration trop tardive de la clause de sauvegarde pour en freiner les effets. Enfin les doubles emplois en matière de modernisation des abattoirs publics, s'accompagnent d'un retard dans la restructuration des industries de transformation de la viande.

Ces critiques sont également partagées, mais moins fortement, par les éleveurs qui ont bénéficié des aides de l'Etat, en matière de bâtiments d'élevage ou de contrats d'élevage : un grand nombre d'entre eux (48 %) estime que les mesures actuelles forment un ensemble cohérent.

Le moment est donc venu de faire le point sur l'effet réel des mesures de la politique agricole dans ce secteur : impliquent-elles des changements structurels, au niveau des exploitations agricoles, allant à la fois dans le sens d'une modernisation des entreprises et d'une meilleure organisation commerciale ? Quelles sont les catégories d'éleveurs qui en bénéficient le plus ? Qu'en résultera-t-il pour les autres ?

## 3. LA CHRONOLOGIE DES AIDES A L'ELEVAGE

A la suite des lois d'orientation de 1960 et 1962 et de la loi sur l'élevage de 1966, la chronologie des aides s'établit ainsi :

— 1964 : départ des aides aux groupements de producteurs bovins : premiers contrats d'élevages en 1965 ;

— 1966 : subventions et prêts aux bâtiments d'élevage, en vue de leur rénovation et mise en place du plan de prophylaxie contre la brucellose ;

— 1968 : prime au veau sous la mère ;

— 1969 : prime à l'abattage des vaches laitières et à la non-commercialisation du lait ;

— 1970 : rationalisation de la production bovine : convention de relance par les primes au mâle de plus de six mois et à la vache reproductrice ;

— de 1970 à 1974 : conventions régionales de restructuration des productions bovines (équilibre lait-viande) : Rhône-Alpes - Auvergne, Poitou - Charente, Basse-Normandie, Meuse-Ardenne, Bretagne, Pays de la Loire, Franche-Comté, Champagne, Est : toutes mènent des actions de collecte des veaux, d'élevage de génisses de qualité, de testage de taureaux, d'hygiène de la traite ;

— 1973 : les prêts spéciaux élevage voient leur champ d'action étendu : accroissement du cheptel, matériel de récolte des fourrages et autres.

## 4. LES PRIORITES ADOPTEES DANS LA MISE EN ŒUVRE DE CES DIVERSES MESURES

Les sommes dépensées sont répertoriées dans le tableau 1.

L'ensemble de ces mesures visait deux buts essentiels :

— **favoriser la modernisation des entreprises** : l'accent est mis sur l'amélioration des bâtiments, l'accroissement du cheptel et le développement de nouvelles formes de production plus intensives ;

— **organiser commercialement la production**, de façon à renforcer le pouvoir économique des éleveurs sur les marchés. L'instrument privilégié de cette seconde action est, au niveau des agriculteurs, le groupement de producteurs.

La répartition des crédits budgétaires entre 1967 et 1973 montre que l'Etat a surtout choisi de favoriser le premier objectif, puisque les subventions à la construction et l'amélioration des bâtiments d'élevage représentent plus de la moitié des dépenses budgétaires consacrées au niveau de la production. D'autre part, les aides aux groupements sont récentes et n'ont pris une certaine ampleur qu'à partir de 1973.

## 5. L'ENJEU DE L'ORGANISATION ECONOMIQUE

L'Etat et la profession perçoivent bien l'intérêt et la nécessité d'une organisation de l'élevage pour rendre plus sûrs ses résultats financiers. Ce souci est-il aujourd'hui partagé par tous les éleveurs ? Considèrent-ils que le groupement de producteurs est un moyen de modernisation à privilégier ? Sont-ils prêts à se conformer au modèle d'entreprise proposé par les leaders, qui suppose une intensification de la production, un accroissement de la taille des troupeaux, un recours fréquent à l'emprunt, l'adoption de la TVA, la mise en œuvre des méthodes techniques de gestion ? Et sinon, n'y a-t-il pas là l'origine de conflits possibles entre certains agriculteurs et leurs organisations professionnelles ?

L'idée s'est en effet répandue récemment de faire transiter toutes les aides par la seule organisation économique : la dernière conférence annuelle, reprenant

Tableau 1. — *Tableau synoptique des aides spécifiques accordées à l'élevage bovin entre 1967 et 1973*

(Source : Bureau RCB. Ministère de l'Agriculture)

ANNEE D'ORIGINE	NATURE	1967 à 1972		1973		1967 à 1973	
		Effectif concerné	Montant des dépenses (milliers Francs)	Effectif concerné	Montant des dépenses (milliers Francs)	Effectif concerné	Montant des dépenses (milliers Francs)
1964	Aide du fonctionnement des groupements de producteurs de viande bovine .....	139 en 1972	22 300 (depuis 1964)	178	13 400	178 en 1973	35 700 (depuis 1964)
1964	Contrats d'élevage (garantie de prix, crédit et bonification d'intérêt) .....	555 200 (1)	8 552	205 000 (1)	12 310	760 200 (1)	20 862
1966	Subventions à la construction et à l'amélioration des bâtiments d'élevage .....	(2) VL : 694 000 VnT : 348 000 BE : 203 000	621 123	(2) VL : 234 200 VnT : 100 100 BE : 73 100	141 000	(2) VL : 928 200 VnT : 448 100 BE : 276 100	762 123
1969	Prime à l'abattage des vaches .....	4/70 43 000 (3)	131 000				131 000
	Prime à la non-commercialisation du lait	6/71 120 000 (4)					
1970	Plan de rationalisation de la production bovine : * conventions de relance avec les groupements .....	125 (5) en 1972	166 000 50 000 <hr/> 216 000	125 (5)	62 000 11 900 <hr/> 73 900	125 en 1973 (5)	228 000 61 900 <hr/> 289 900
1970, 1971 et 1972	Conventions d'équilibre lait-viande (cinq grandes régions) .....		47 800		41 600		89 400
TOTAL	///	///	1 045 775	///	282 210	///	1 328 985

(1) Nombre d'animaux livrés.  
(2) VL : vaches laitières.  
VnT : vaches non traitées.  
BE : bovins à l'engrais.

(3) Nombre de vaches abattues.  
(4) Nombre de vaches concernées par la mesure.  
(5) Nombre de groupements de producteurs au 1-06-73.

les propositions des Jeunes Agriculteurs, entérine cette volonté de **faire des groupements de producteurs le point de passage obligé des aides consenties par l'Etat.**

Or les éleveurs aujourd'hui, dans leur grande majorité (71 %), ne trouvent pas normal que « les aides ne soient données qu'aux adhérents des groupements de producteurs ». Il y a donc là un problème préoccupant pour l'avenir. Il convient, à partir des observations faites actuellement, d'examiner les chances de réussite d'une politique d'extension de l'organisation économique en élevage.

C'est précisément l'objet d'une enquête par sondage réalisée en mars 1974 par la Mission d'Etudes Concer-

tées du Ministère de l'Agriculture et le Service d'Expérimentation et d'information (SEI) de l'INRA, en vue de connaître, au niveau des exploitations, les effets des actions de l'Etat. Dans huit régions d'élevage (Bocage de Saint-Lô, Perche Ornais, plateau Lorrain, Bocage Vendéen, Boischaut Sud, Charollais, Cantal, Castrais-Albigeois), 120 éleveurs de bovins, tirés de façon aléatoire (3), ont été interrogés. De plus, des adhérents de groupements de producteurs (40 par région) et des agriculteurs ayant bénéficié d'aides aux bâtiments d'élevage (40 par région) ont été également visités, de façon à comparer l'effet spécifique des aides reçues au témoin régional précédemment constitué. L'échantillon total est donc de 1 600 éleveurs.

## Première partie

# LES EFFETS DES AIDES A L'ELEVAGE SUR LA CROISSANCE DES EXPLOITATIONS

## 1. LES PREOCCUPATIONS DES ELEVEURS EN 1974

Mis à part les problèmes de vente, les préoccupations les plus fréquentes des éleveurs tournent aujourd'hui d'abord sur les problèmes de terre, ensuite sur les bâtiments et l'ensilage, enfin sur le manque de main-d'œuvre. Les fréquences de réponse à la question : « Quels ont été les événements les plus importants survenus sur votre exploitation ? », sont les suivantes :

— 13 % en moyenne citent : **l'augmentation de la surface de l'exploitation.** Il s'agit principalement des éleveurs croissant en surface (35 %) et de ceux qui investissent (18 %) ;

— 9 % citent : **l'adoption de l'ensilage.** Ce sont surtout les agriculteurs qui investissent (20 %) ;

— 8 % citent : **l'aménagement des bâtiments.** Il s'agit encore principalement des agriculteurs qui investissent (17 %) ;

— 4 % citent : la diminution de la **main-d'œuvre** ;

— 2 % citent : le croisement industriel.

Les questions de succession, d'entraide, d'adhésion à une CUMA, d'adhésion au CETA ou à la gestion ne sont pratiquement jamais citées comme un événement récent et important.

## 2. L'OPPOSITION DE SITUATIONS ENTRE LES ELEVEURS QUI UTILISENT LES AIDES ET LES AUTRES

Le tableau 2 compare les caractéristiques des bénéficiaires des aides bâtiments et des adhérents des groupements de producteurs, à l'ensemble des agriculteurs étudiés ici.

Précisons tout de suite que l'échantillon témoin (ensemble des agriculteurs) ne constitue pas en lui-même

un ensemble homogène. Dans la suite de l'étude, une typologie des différents éleveurs sera établie ; celle-ci permettra en particulier de voir à quels éleveurs ressemblent les adhérents de groupements ou les bénéficiaires des aides bâtiments, et de comprendre pourquoi l'impact général des aides est actuellement relativement restreint.

Des différences marquantes apparaissent entre ces trois populations d'éleveurs, tant sur le plan des structures économiques d'exploitation que sur celui de leurs caractéristiques techniques. Celles-ci sont partiellement explicables par les conditions régnant au moment où l'agriculteur s'est installé sur son entreprise actuelle : d'une certaine façon, la « richesse » et la « réussite » apparaissent plus ou moins « héritées ». Enfin, l'influence de l'extérieur, jugée au travers des relations professionnelles et municipales, est nettement différente selon que l'on a affaire à l'ensemble des éleveurs ou aux bénéficiaires des aides de l'Etat.

La surface actuellement disponible et le cheptel de vaches mères sont presque deux fois plus importants **chez les utilisateurs des aides à l'élevage** que dans l'ensemble « témoin ». Aussi le travail s'y trouve-t-il mieux employé.

La différence la plus marquante se situe au niveau des investissements, qui sont trois fois plus importants chez les utilisateurs des aides bâtiments que chez l'ensemble des éleveurs (719 F/ha/an au lieu de 229 F/ha/an).

Au niveau de l'emploi des techniques, les éleveurs bénéficiaires des aides de l'Etat, sont ceux qui manifestent une forte avance au niveau de l'utilisation du

(3) Le tirage a été fait par le Service Central des Enquêtes et Etudes statistiques (SCEES) dans la base de sondage constituée à partir du RGA 1970, en ne prenant que les exploitations agricoles ayant des bovins.

Tableau 2. — Comparaison entre les adhérents des groupements de producteurs, les bénéficiaires des aides bâtiments et l'ensemble des éleveurs

PRINCIPALES CARACTERISTIQUES	Ensemble des éleveurs (échantillon repré- sentatif)	Utilisateurs des aides aux bâtiments d'élevage	Adhérents de groupements de producteurs
<i>Caractéristiques de structure :</i>			
SAU en 1974 (ha) .....	31	54	52
Variation de SAU entre 1970 et 1974 (en % de SAU 1970) ..	+ 4	+ 8	+ 4
Variation d'immobilisations pour la période 1970-1974 (en F/ha/an) .....	229	719	471
Nombre de vaches (laitières ou à viande) .....	16	30	26
Nombre d'UTH/ha de SAU .....	0,06	0,04	0,04
<i>Caractéristiques techniques internes :</i>			
Présence de maïs-fourrage (%) .....	37	74	69
Utilisation de l'ensilage (% agriculteurs pratiquant un type d'ensilage) .....	32	70	69
Complémentation des vaches mères (% de troupeaux de mères recevant un complément) .....	75	84	84
% d'agriculteurs tenant une comptabilité .....	15	54	50
TVA (réelle) .....	22	76	64
<i>Conditions d'installation du chef d'exploitation :</i>			
Niveau d'instruction (% de diplômés, CEP compris) .....	50	65	77
Surface exploitée par les parents (ha) .....	15	24	24
Age à l'installation : proportion d'agriculteurs installés avant l'âge de 35 ans (%) .....	62	77	75
<i>Relations avec l'extérieur en 1973 (%) :</i>			
Responsabilités municipales .....	20	28	31
Responsabilités dans les organisations professionnelles agricoles	8	25	33
Responsabilités syndicales .....	14	32	40
Relations avec la DDA .....	19	56	49
Relations avec la DSV .....	28	54	52
Relations avec la SAFER .....	13	27	24
Adhésion au GVA .....	15	44	53
Relations avec l'EDE .....	10	53	56

maïs-fourrage et de l'ensilage. La différence est encore plus marquante au niveau de la gestion, puisqu'ils sont quatre fois plus nombreux que l'ensemble témoin à tenir une comptabilité et à être assujettis à la TVA réelle. Au moment de leur installation sur l'exploitation actuelle, ils bénéficiaient d'un niveau d'instruction meilleur et surtout de moyens financiers plus élevés. En effet, leurs parents exploitaient déjà des entreprises plus importantes que celles des parents des éleveurs de l'échantillon témoin. Il ne faut pas s'étonner que, dans ces conditions, les bénéficiaires des aides de l'État apparaissent comme fortement engagés dans la vie municipale, professionnelle et syndicale, et utilisent très fréquemment les services de l'administration (DDA et DSV) et du développement (GVA et EDE).

Les bénéficiaires des aides à l'élevage représentent donc l'aile marchante de l'agriculture française. La politique actuelle a favorisé les plus dynamiques, de façon à combler au plus vite les retards techniques de ce secteur de production. Certes, il paraissait intéressant, au moment où ces aides ont été créées, d'éviter leur saupoudrage et de concentrer l'action sur les éleveurs qui acceptaient l'organisation économique. En ce sens, la sélectivité était un garant de l'efficacité du système.

Mais, pour réaliser aujourd'hui pleinement les objectifs initiaux de renforcement du pouvoir économique des éleveurs, il reste à étendre l'organisation à un plus grand nombre. Pour cela, il est nécessaire de connaître la vitesse à laquelle l'ensemble des éleveurs suit cette

« avant-garde ». Un examen objectif de cette question consiste à analyser la structure de l'échantillon témoin sous l'angle de la croissance de l'exploitation : on se demandera comment se répartissent les éleveurs, selon qu'ils ont ou non amorcé une évolution de leur entreprise. Que pensent ces diverses catégories d'agriculteurs de la politique d'aide à l'élevage et des groupements de producteurs ?

### 3. L'UTILISATION DES AIDES DIFFERE SELON LES REGIONS EN FONCTION DE LEUR ORIENTATION PRINCIPALE

En moyenne, dans l'ensemble des huit régions étudiées, les taux d'utilisation des aides ressortent comme suit :

- bénéficiaires des aides bâtiments d'élevage .. 16 %
- adhérents aux groupements de producteurs .. 13 %
- signataires de contrats d'élevage ..... 5 %
- bénéficiaires des primes de relance bovine :
  - \* femelle reproductrice non traite ..... 3 %
  - \* engraissement des jeunes de plus de 6 mois 4 %

Ces chiffres varient beaucoup avec l'orientation des régions : les aides bâtiments sont plus fréquentes en région **laitière**, comme le plateau de Meurthe-et-Moselle (33 %) et le bocage Vendéen (25 %). Les adhésions aux groupements de producteurs sont plus développées dans certaines zones à **viande**, comme le Perche Ornaï (30 %). Les zones les plus en retard dans ce classement par degré d'utilisation sont le Cantal, le Charollais, l'Indre et la Manche.

### 4. L'UTILISATION DES AIDES VARIE SELON LE TYPE D'EXPLOITATION

Pour apprécier l'**impact réel des aides sur les éleveurs**, une courte réflexion sur le choix des bénéficiaires est utile : pour quel genre d'agriculteurs ces mesures ont-elles été prévues ?

S'agit-il de faire « décoller », grâce à ces aides, les **agriculteurs pauvres et sans moyens** ? Ces exploitations de petite taille, qui n'ont connu aucune croissance en surface et en capital, représentent le quart de l'échantillon (24 %), détiennent 10 % du cheptel bovin et cultivent 10 hectares de SAU en moyenne. Pour eux, des aides « économiques » ne peuvent être d'une utilité immédiate, seules des aides sociales et personnalisées amélioreraient leur situation précaire. Il est logique de les voir échapper totalement au bénéfice de ces mesures spécifiques à l'élevage.

Les aides ne sont pas non plus destinées aux **agriculteurs stabilisés**, qui disposent de moyens de production importants et sont dans une situation relativement satisfaisante. Chez eux, on n'observe également aucune croissance de la surface ou du capital d'exploitation. Ils constituent 15 % de l'effectif total des éleveurs,

détiennent 17 % du cheptel et exploitent des entreprises de 47 hectares en moyenne. Un petit nombre seulement d'entre eux (7 %) a utilisé les subventions et prêts aux bâtiments d'élevage ; ils n'en ont probablement pas un besoin urgent. Plus grave demeure le fait que 6 % d'entre eux seulement adhèrent à un groupement de producteurs : dans la mesure où ils échappent à l'organisation, leur comportement individualiste contribue à réduire le pouvoir de négociation de l'ensemble des éleveurs, face au commerce privé, d'autant plus qu'ils entretiennent une fraction notable du cheptel bovin.

**61 % enfin des éleveurs ont adopté une politique de croissance**, en surface et/ou en capital. Si on admet comme bonne l'idée « aide-toi et l'Etat t'aidera », il est logique de penser que, dans une première période, les aides doivent aller d'abord à ceux qui font preuve de dynamisme.

Mais ce groupe des éleveurs en croissance ne constitue pas en lui-même un ensemble homogène. Les problèmes qui les assaillent et les objectifs qu'ils se fixent, varient avec les diverses périodes de leur vie professionnelle. Pour comprendre leurs motivations, nous distinguerons essentiellement les trois phases suivantes :

a) **La phase d'installation** : elle s'étage sur les premières années (de 1 à 5 ans), pendant lesquelles l'agriculteur et sa femme sont confrontés à des problèmes de démarrage, de survie : il faut « tenir le coup » quelque temps et consolider l'entreprise. C'est l'époque des espoirs, même limités.

Certains ne pourront entreprendre aucune croissance, faute de ressources suffisantes héritées des parents et faute de formation technique. C'est le cas examiné précédemment des agriculteurs pauvres.

D'autres n'engagent pas non plus de modifications lorsqu'ils succèdent à un père déjà installé sur de grandes surfaces. Ils ont à apprendre leur métier de chef d'entreprise, à digérer cette situation nouvelle pour eux. Ils n'ont pas d'autres problèmes urgents à résoudre. On retrouve ici la catégorie des agriculteurs stabilisés.

Quelques-uns enfin, se lancent dans une croissance dès ce moment. Ils débutent souvent en intensifiant la production, car ils ne sont pas assez « forts » pour concurrencer sur le marché foncier des agriculteurs déjà installés depuis plusieurs années. Ces jeunes exploitants doivent en partie leur dynamisme à l'instruction reçue, au fait qu'ils sont devenus des chefs d'exploitation assez tôt (largement avant 35 ans), et qu'ils ne cohabitent plus avec leurs parents : tout ceci leur a permis d'acquérir une autonomie assez grande vis-à-vis de la génération précédente.

b) **Le milieu de vie professionnelle** : pendant les 10 ou 15 années qui suivent, il est possible de continuer et d'amplifier avec succès les processus de croissance, car les besoins de la famille sont encore compres-

Tableau 3. — Comparaison des caractéristiques socio-économiques entre les types d'éleveurs

Caractéristiques	Types d'exploitations						
	EXPLOITATIONS SANS CROISSANCE		EXPLOITATIONS CROISSANTES				
	pauvres	stabilisées	installation	milieu de carrière		fin de carrière	
				capital	surface	capital	surface
<i>Structures :</i>							
Répartition en nombre (%) .....	24	15	6	15	10	10	20
SAU en 1974 (ha) .....	9	47	40	36	36	38	34
Variation d'immobilisation 1970-74 (en F/ha/an) .....	- 66	+ 100	+ 990	+ 590	+ 130	+ 600	+ 70
<i>Niveau de vie :</i>							
Présence de voiture achetée neuve (%)	14	31	19	27	31	26	28
Installation d'eau chaude sur évier (%)	33	65	60	75	65	76	59
Présence d'un congélateur (%) .....	27	63	52	67	57	73	50
Salle de bain ou douche (%) .....	22	45	39	51	49	59	41
Présence du téléphone (%) .....	11	23	27	30	27	36	20
L'exploitant a son permis de conduire (%) .....	10	30	39	53	48	42	30
<i>Conditions d'installation du chef d'exploitation :</i>							
Niveau d'instruction (% CEP et +) ..	29	48	66	65	56	71	45
Surface exploitée par les parents (ha) ..	10	15	22	15	13	14	17
Age à l'installation : % d'agriculteurs installés avant 35 ans .....	47	55	64	61	60	92	80
Cohabitation à l'installation (%) .....	46	55	43	49	50	46	55
<i>Niveau technique :</i>							
Utilisation de l'ensilage (%) .....	3	32	39	64	34	55	27
Adhésion au GVA (%) .....	2	15	18	26	11	32	13
Tenue d'une comptabilité (%) .....	1	12	29	32	13	28	9
<i>Relations avec l'extérieur (%) :</i>							
Responsabilités municipales .....	12	19	15	22	23	33	25
Responsabilités syndicales .....	4	13	12	21	17	30	14
Relations avec la DDA .....	7	19	23	32	18	38	14
Relations avec le DSV .....	16	28	20	33	43	41	28
Relations avec la SAFER .....	8	14	15	14	15	20	15
Relations avec l'EDE .....	1	9	12	16	8	23	7

bles. L'investissement dans l'exploitation prime sur l'investissement à la maison. Ce sont encore les politiques d'intensification qui prédominent, mais elles commencent à s'accompagner d'un agrandissement des surfaces exploitées. On a les moyens d'acheter ou de louer.

c) **La fin de vie professionnelle** : l'agriculteur voit l'époque de sa retraite se rapprocher. Ce qui l'intéresse alors, c'est d'installer un ou plusieurs de ses enfants. Certains sont d'ailleurs partis en ville. Tout le problème de l'héritage se profile à l'horizon. Souvent, les agriculteurs vont, à ce moment, privilégier l'agrandissement du patrimoine foncier, pour en faciliter la division ultérieure.

On conçoit, à la suite de cet examen rapide, la diversité des situations liées au cycle de la famille, et combien les chances de réussite d'une politique agricole vont de pair avec son adaptation aux objectifs variés des divers types d'agriculteurs.

Les plus intéressés par les mesures actuelles d'aide à l'élevage sont les éleveurs qui ont accru leurs **investissements** au cours des cinq dernières années, quelle que soit la période de leur vie professionnelle à laquelle ils se situent. Ils doivent en effet rentabiliser leurs immobilisations. On constate que le tiers d'entre eux a effectivement demandé à bénéficier de prêts et de subventions bâtiments d'élevage et les trois quarts des demandeurs ont alors obtenu satisfaction.

Les éleveurs qui pratiquent au contraire une politique d'extension en **surface**, sans intensification, n'ont pratiquement pas demandé à bénéficier de ce type de mesure.

Il apparaît donc intéressant, a contrario, d'examiner **les raisons avancées par les éleveurs qui n'ont pas demandé à bénéficier des aides bâtiments**. Il ne s'agit pas d'un manque d'information, car 13 % seulement d'entre eux ne les connaissent pas. Les autres invoquent les raisons suivantes :

— Le tiers (32 %) déclare « ne pas être intéressé » : ce sont surtout les agriculteurs pauvres ou croissants en surface ;

— le quart (26 %) sont des fermiers, qui « ne peuvent pas construire » : il s'agit surtout d'agriculteurs croissants et situés en milieu de leur vie professionnelle (34 %) ;

— le cinquième (21 %) déclare « ne pas correspondre aux normes d'attribution ». Ce sont là encore surtout des agriculteurs pauvres ;

— une minorité (11 %) « trouve les démarches fastidieuses » : on trouve là surtout les agriculteurs croissants situés en fin de vie professionnelle (16 %).

**Quels changements ces aides bâtiments ont-elles provoqués chez ceux qui les ont obtenues ?** En première réponse, on constate que la plupart (46 %) déclarent avoir pu augmenter l'**effectif** de leur troupeau. Une

grande partie (37 %) a vu également son **travail facilité** par ces aménagements ou ces nouvelles constructions. En seconde réponse, l'amélioration de l'**état sanitaire** est fréquemment citée (21 %), ainsi que la possibilité d'adhérer au **contrôle laitier** (21 %) : dans ce dernier cas, des locaux « présentables » et un effectif plus grand paraissent justifier la visite du contrôleur laitier.

## 5. L'UTILISATION DES AIDES VARIE SIMULTANEMENT AVEC LA REGION, LE MODE D'EVOLUTION DES EXPLOITATIONS, LE TYPE DE PRODUCTION BOVINE ET LA POSITION DES ELEVEURS FACE AU COMMERCE.

Le classement des régions selon l'importance des exploitations croissantes (tableau 4) fait apparaître un certain parallélisme entre le type de production de viande bovine et la domination qui en résulte pour l'éleveur, selon qu'il se consacre entièrement à la production de jeunes animaux maigres ou qu'il arrive à les engraisser.

Dans le Cantal, le Boischaut-sud de l'Indre et le Charollais, les éleveurs se trouvent dominés dans la filière bovine car ils sont principalement **producteurs d'animaux maigres**. Leur système fourrager est extensif (absence d'ensilage). Ils sont peu endettés et n'établissent guère de comptabilités. Leurs liaisons avec le système de développement (EDE et GVA) sont ténues. Ils utilisent peu les aides de l'Etat. Sauf dans le Cantal, les adhésions au groupement de producteurs sont rares. Un très grand nombre d'éleveurs ne connaissent même pas son existence (de 33 à 43 %).

Il en va de même, dans une situation opposée, pour le bocage vendéen et le plateau lorrain : l'**engraissement** y est fréquent, l'usage de la comptabilité est développé dans les exploitations croissantes en capital, qui sont nombreuses. Ce phénomène s'accompagne d'un recours fréquent à l'emprunt et aux aides bâtiments. Ces éleveurs utilisent beaucoup les organismes de vulgarisation ; cela leur a permis d'intensifier leur production fourragère et d'engraisser une forte proportion de leurs jeunes animaux. Ce faisant, ils étaient, jusqu'à une époque récente, bien placés sur le marché de la viande. Peut-être faut-il voir là l'une des raisons de la faible adhésion actuelle aux groupements de producteurs, qui sont pourtant assez bien connus de tous (75 %). Ces régions, longtemps favorisées, gardent encore leur comportement commercial **individualiste**. L'adhésion au groupement de producteurs est encore **moyenne** et paraît devoir se développer assez vite à l'avenir.

**Dans les régions à orientation mixte**, productrices à la fois de maigre et de gras, tel le Perche Ornaïs, les exploitations pauvres sont encore nombreuses, ainsi que les éleveurs croissants et situés en fin de vie professionnelle. Les relations avec les organismes de vulgarisation sont peu développées. L'intensification fourragère est en route, grâce à l'extension « spontanée » du

Tableau 4. — Relation entre type d'exploitation, système de production et utilisation des aides à l'élevage

REGION	TYPE D'EXPLOITATION DOMINANT	TYPE DE PRODUCTION DOMINANT	% utilisation des aides bâtiments	% adhésion au groupement de producteurs
<i>Cantal</i>	Exploitations pauvres (29 %) et stabilisées (25 %)	Lait avec animaux maigres (87 %)	7	14
<i>Indre</i> (Boischaut sud)	Exploitations stabilisées (17 %) et exploitations croissantes en surface, en fin de vie professionnelle (30 %)	Animaux maigres (45 %) Engraissement (17 %)	11	2
<i>Saône-et-Loire</i> (Charollais)	Exploitations pauvres (28 %) et exploitations croissantes en surface, en fin de vie professionnelle (22 %)	Animaux maigres (40 %) Engraissement (24 %)	15	5
<i>Orne</i> (Perche)	Exploitations pauvres (28 %) et exploitations croissantes en surface, en fin de vie professionnelle (23 %) Absence de jeunes exploitants en croissance	Animaux maigres (30 %) Engraissement (51 %) Lait spécialisé (13 %)	10	30
<i>Vendée</i> (Bocage)	Exploitations en milieu de vie professionnelle et croissantes en capital (24 %), autres types plus répartis. Des jeunes s'installent sur de grandes surfaces	Lait et animaux engraisés (53 %)	25	10
<i>Meurthe-et-Moselle</i> (Plateau lorrain)	Exploitations croissantes en capital, en milieu et en fin de vie professionnelle (34%) ; c'est la seule où les installations sur de bonnes surfaces de jeunes en croissance sont notables (13 %)	Lait spécialisé (50 %) Lait et/ou engraissement (42 %)	33	13
<i>Tarn</i> (Castrais-Albigeois)	Exploitations pauvres (24 %) et exploitations croissantes en surface et en fin de vie professionnelle (21 %)	Veaux de boucherie (55 %) et lait spécialisé (38 %)	17	6
<i>Manche</i> (Bocage)	Exploitations pauvres (29 %), exploitations en milieu de vie professionnelle et croissantes en capital (20 %), exploitations croissantes en surface et en fin de vie professionnelle (20 %)	Lait spécialisé (88 %)	13	7

maïs et l'adoption de l'ensilage. Mais le calcul économique reste peu répandu, le recours à l'emprunt n'est pas excessif et le développement d'un secteur moderne d'exploitations croissantes en capital est limité. Les aides à la modernisation des exploitations, en particulier les subventions aux bâtiments, sont peu utilisées ; on hésite à intensifier l'usage du capital d'exploitation. Par contre les difficultés commerciales et la sensibilité aux aléas du marché sont ressenties depuis longtemps. Les groupements de producteurs recueillent ici une adhésion forte, comparativement à ce qui se fait ailleurs. Individualistes chez eux, orientés vers des sys-

tèmes de production en voie d'intensification, les éleveurs paraissent par contre sensibles aux aléas des ventes et prêts à soutenir **des solutions collectives de commercialisation**. Celles-ci ont été fortement développées par les firmes privées et coopératives d'aval (SOCOPA, Pien et Glasson, Société Casino à Sablé, etc...). La croissance d'un secteur agro-alimentaire de transformation entraîne les producteurs à se regrouper plus vigoureusement.

Les régions **laitières** sont plutôt orientées vers l'utilisation des aides aux bâtiments. Dans le Tarn, l'impact

Tableau 5. — *Le financement des investissements*

	EXPLOITATIONS SANS CROISSANCE		EXPLOITATIONS CROISSANTES				Ensemble	Bénéficiaires des aides bâtiments	Adhérents aux groupements de producteurs	
	pauvres	stabilisées	en installation	en milieu de carrière		en fin de carrière		Ensemble	A B	G P
				en capital	en surface	en capital	en surface			
Moyenne par exploitation du total dépensé depuis 1970 (en F) .....	3 000	20 000	106 000	102 000	33 000	99 000	24 000	45 000	166 000	116 000
Répartition moyenne des dépenses depuis 1970 (1) :										
Matériel .....	30	60	36	36	27	36	30	35	24	31
Bâtiments .....	7	10	11	23	10	39	10	22	47	29
Foncier .....	47	22	34	36	51	13	51	35	21	27
Cheptel .....	—	7	17	4	7	4	6	6	4	10
Moyenne par exploitation du montant emprunté (en %) .....	63	55	70	61	67	54	58	60	59	66
Moyenne de l'endettement au 1 <sup>er</sup> mars 1974 (en F) .....	3 000	22 000	73 000	80 000	30 000	55 000	19 000	33 000	106 000	83 000
Annuité moyenne pour 1974 (en F/ha SAU) .....	40	80	210	310	120	330	80	140	320	390
Répartition moyenne des emprunts depuis 1970 (2) :										
Matériel .....	27	38	30	28	18	26	12	26	17	23
Bâtiments .....	—	11	15	20	5	46	4	20	44	25
Foncier .....	61	34	37	44	67	20	72	44	29	35
Cheptel .....	—	15	16	5	10	7	11	9	6	13

(1) en % du montant total dépensé.

(2) en % du montant total emprunté.

assez fort des organismes de développement accentue l'intensification fourragère et favorise le recours aux subventions pour les bâtiments d'élevage, surtout dans les exploitations croissantes en capital. L'usage de la comptabilité y est répandu. La Manche, par contre, reste en retard sous ces divers aspects, sauf en ce qui concerne la pratique de l'ensilage. Celle-ci diffuse assez vite en dehors de l'action du système de vulgarisation. Le développement des groupements de producteurs dans ces régions, compte tenu de l'orientation essentielle des productions, demeure très limité.

Il existe donc une correspondance marquée entre l'orientation principale de l'élevage bovin, reflet des potentialités naturelles et humaines, la vitalité du système de développement, l'extension du secteur moderne (exploitations croissantes en capital), le recours aux aides de l'Etat et le niveau de l'organisation économique. Schématiquement, trois situations apparaissent :

A) Les zones de production de maigre, avec domination traditionnelle par le commerce : ➡ retard technique et absence d'intensification ➡ faiblesse du secteur moderne (un cinquième au plus des exploitations) ➡ inefficacité du système de développement ➡ faible recours aux aides de l'Etat ➡ pas ou peu d'organisation économique des éleveurs.

B) Les zones de production mixte de maigre et de gras, marquée également par la domination traditionnelle par le commerce : ➡ évolution technique et intensification fourragère ➡ décollage d'un secteur moderne (un quart des exploitations) appuyé sur le système de développement ➡ recours aux aides de l'Etat ➡ amorce régionale d'une bonne organisation économique des éleveurs.

C) Les zones d'engraissement associé au lait, où les éleveurs ont disposé jusqu'à présent d'une bonne position sur les marchés face au commerce : ➡ forte évolution technique ➡ développement marqué d'un secteur moderne (un tiers des exploitations) ➡ recours fréquent aux aides économiques de l'Etat ➡ mais retard régional de l'organisation économique des éleveurs.

## 6. LE SYSTEME DE FINANCEMENT DE LA CROISSANCE SELON LES DIVERS TYPES D'EXPLOITATION

Les dépenses d'investissement réalisées depuis 1970 dans les exploitations en croissance sont en moyenne deux fois plus élevées que celles de l'ensemble des éleveurs. Quant aux bénéficiaires des aides bâtiments et aux adhérents des groupements de producteurs, leur niveau d'investissement est encore supérieur à ces chiffres (cf. tableau 5).

Quel que soit le niveau d'investissement, l'autofinancement représente entre le tiers et la moitié des dépenses d'immobilisation.

Il faut remarquer l'importance générale, quel que soit le type d'exploitation, des dépenses consacrées au foncier. Dans l'ensemble de l'échantillon, elles sont égales aux dépenses de matériel. En ce qui concerne les emprunts, près de la moitié sont destinés à l'achat de terres. Cette situation révèle l'ampleur du frein que constitue, pour la croissance d'une exploitation familiale, le manque de sécurité lié à la propriété du sol.

Il en résulte un endettement, au 1<sup>er</sup> mars 1974, non négligeable : 33 000 F par exploitation, soit 1 000 F/ha. Les annuités de remboursement sont faibles dans les exploitations sans croissance (moins de 100 F/ha/an). Elles atteignent le niveau d'un fermage chez les exploitants qui grandissent en capital et chez les bénéficiaires des aides de l'Etat.

En ce qui concerne les éleveurs croissants en capital, ces chiffres révèlent une politique bien particulière : foncier mis à part, les jeunes investissent surtout en matériel et en cheptel. L'investissement en bâtiment est surtout le fait des éleveurs âgés. Il apparaît donc qu'une politique d'aide à l'élevage centrée sur la modernisation des étables, sert surtout aux éleveurs déjà en place depuis longtemps.

## 7. PLACE RESPECTIVE DES DIVERS TYPES D'ELEVEURS DANS L'ELEVAGE BOVIN

Tableau 6. — Place des divers types d'agriculture dans l'élevage bovin

en % des effectifs

Type d'agriculture	Importance selon le nombre des éleveurs	Importance dans le troupeau bovin
Secteur pauvre . . . . .	25	10
Secteur traditionnel stabilisé . . . . .	14	17 } 47
Secteur traditionnel croissant en surface . .	30	
Secteur moderne croissant en capital . . .	31	43

Les agriculteurs « pauvres » constituent le quart de la population des éleveurs, mais ne détiennent que le dixième du troupeau. Les agriculteurs traditionnels sont nombreux (44 %) et possèdent près de la moitié du cheptel bovin (47 %). Enfin, les agriculteurs qui investissent et modernisent leurs exploitations ne constituent que le tiers de l'effectif, mais élèvent une part importante du cheptel bovin (43 %).

Ces proportions suffisent à souligner les difficultés rencontrées aujourd'hui dans les essais d'organisation des producteurs : ceux qui ont investi, ont pris des ris-

ques et sont obligés de se prémunir contre les aléas commerciaux. C'est chez eux qu'on trouve la plus forte proportion d'adhérents aux groupements de producteurs. Ils sont moins nombreux que les éleveurs qui pratiquent une politique de croissance prudente et sont habitués à « jouer » sur les circuits classiques de commercialisation ; les uns et les autres possèdent à peu près la même fraction du cheptel bovin.

En simplifiant à l'extrême, il existe donc deux populations d'éleveurs bovins dont les intérêts ne se rejoignent pas dans l'immédiat. D'un côté des producteurs d'animaux maigres, qui pratiquent des systèmes d'éle-

vage extensifs et autonomes ; ils se satisfont des marchés traditionnels et ne sont pas prêts à perdre leur liberté dans une organisation économique, surtout lorsqu'ils sont stabilisés et disposent de surfaces suffisantes.

A l'opposé, les éleveurs qui engraisent et, pour cela, sont obligés d'intensifier leur production fourragère, dépendent beaucoup plus que les autres des aléas des marchés (animaux maigres et animaux finis). Ils perçoivent bien l'intérêt de disposer d'une meilleure sécurité commerciale. L'adhésion au groupement de producteurs constitue un enjeu rationnel pour eux.

## Deuxième partie

# LES OPINIONS DES DIFFERENTS TYPES D'ELEVEURS SUR LA POLITIQUE ACTUELLE D'AIDE A L'ELEVAGE

Les opinions recueillies auprès des éleveurs concernent aussi bien l'ensemble de la politique de l'élevage, sa cohérence et ses difficultés, que le bien-fondé de chacune des mesures particulières étudiées ici : les aides bâtiments, les contrats d'élevage et les groupements de producteurs. Ce sont ces deux aspects qui vont être successivement examinés.

### 1. LES OPINIONS CONCERNANT L'ENSEMBLE DE LA POLITIQUE DE L'ELEVAGE (tableau 7)

En introduction, on a signalé que les éleveurs considèrent les aides à l'élevage comme plutôt incohérentes. Font exception à cette opinion défavorable, les exploitants qui ont amorcé un processus de croissance, soit qu'ils viennent de s'installer (38 %), soit qu'ils soient en milieu de carrière (43 %). Les bénéficiaires des aides ont des opinions encore plus favorables à ces actions : près de la moitié (48 %) les trouve logiques.

Une petite majorité (51 %) estime que ces mesures encouragent l'éleveur à rester dans le métier et à continuer la production de viande. Ici aussi, ce sont les éleveurs qui investissent et ceux qui bénéficient de ces mesures qui ressentent le plus cet encouragement tacite (56 à 60 %).

L'idée qui recueille un fort assentiment concerne la sécurité procurée par ces mesures : la grande majorité (75 %) estime que les éleveurs qui démarrent ou qui modifient leur élevage, disposent, grâce aux aides, de plus de sécurité pour décider de changer leur système.

Une première critique majeure apparaît cependant : les éleveurs, dans leur grande majorité (67 %) et quel que soit le type d'évolution de leur entreprise, estiment que ces mesures ne sont intéressantes que pour les élevages de grande taille, car ils touchent des aides plus importantes que les autres (dans la mesure où la

plupart des aides sont calculées en fonction de l'importance du cheptel). On condamne donc implicitement l'injustice qui est liée au procédé de distribution des aides : même les bénéficiaires des actions dans le domaine de l'élevage pensent de même (55 %), bien qu'ils soient plus partagés dans leur jugement : ceux qui estiment normal cet aspect sélectif, sont assez nombreux (37 %). Les utilisateurs des aides pensent qu'elles ne les ont pas trop favorisés, car ils comparent l'effort personnel fait en matière de financement de leurs investissements (116.000 à 166.000 francs en moyenne par exploitation, entre 1970 et 1974) aux faibles sommes touchées sous forme de primes et de subventions.

Finalement, la plupart des éleveurs condamne la sélectivité en faveur des plus gros, et les bénéficiaires demeurent réservés quant à l'importance de l'avantage financier qu'ils ont ainsi reçu.

Ce sentiment général d'insatisfaction correspond à l'idée que « les aides de l'Etat transforment les éleveurs en gens assistés de la Nation » ; 57 % trouvent que cela n'est pas normal. Toutefois, les adhérents des groupements de producteurs, qui acceptent de se plier aux disciplines de vente, ne sont pas du tout de cet avis. Un tiers seulement (35 %) ressent une gêne d'être « assisté », la majorité des bénéficiaires considère que les aides sont une compensation normale à leurs efforts personnels.

Une seconde critique concerne l'obligation d'adhérer à l'organisation économique pour toucher les aides de l'Etat. C'est là un problème de fond, difficile à résoudre. Un grand nombre d'éleveurs (71 %) estime anormal que les aides ne soient données qu'aux adhérents des groupements de producteurs. L'Etat et les professionnels souhaitent inciter par ce moyen les agricul-

Tableau 7. — Opinions sur les mesures

en % de l'effectif de chaque classe

	EXPLOITATIONS SANS CROISSANCE		EXPLOITATIONS CROISSANTES				Ensemble	Bénéficiaires ces aides bâtiments	Adhérents aux groupements de producteurs	
	pauvres	stabilisées	en installation	en milieu de carrière		en fin de carrière				
				en capital	en surface	en capital				en surface
Toutes ces mesures d'aides à l'élevage vous paraissent-elles former un ensemble cohérent ?										
OUI .....	24	42	38	43	35	35	26	32	47	48
NON .....	22	20	24	28	29	38	30	27	34	32
NSP .....	54	38	38	29	36	27	44	41	19	20
Ces mesures sont précieuses pour les éleveurs qui démarrent ou pour ceux qui changent leur élevage : cela leur donne plus de sécurité pour décider :										
D'ACCORD .....	68	71	77	78	78	89	76	75	85	81
PAS D'ACCORD .....	6	15	6	10	14	5	8	9	9	12
NSP .....	26	14	17	12	8	6	16	16	6	7
Ces mesures encouragent l'éleveur à rester et à continuer la production de viande :										
D'ACCORD .....	41	49	60	56	56	52	52	51	56	55
PAS D'ACCORD .....	20	29	15	31	26	30	26	25	30	29
NSP .....	39	22	25	13	18	18	22	24	14	16
Les mesures vous permettent-elles de prévoir l'avenir de votre exploitation de façon valable pour vous ?										
OUI .....	7	14	30	22	16	23	10	15	28	24
NON .....	61	58	40	54	55	52	68	58	56	57
NSP .....	32	28	30	24	29	25	22	27	16	19
Les éleveurs sont sceptiques sur les résultats de ces aides ; ils ont fait beaucoup d'efforts pour améliorer la production ; mais la commercialisation n'a pas été organisée correctement :										
D'ACCORD .....	60	86	82	87	85	91	83	79	88	81
PAS D'ACCORD .....	2	3	5	4	4	3	5	4	4	11
NE SE PRONONCENT PAS	38	11	13	9	11	6	12	17	8	8
Il faudrait que l'ONIBEV, comme l'office du blé (ONIC) contrôle et organise vraiment le marché de la viande :										
D'ACCORD .....	56	66	77	73	70	82	74	69	76	85
PAS D'ACCORD .....	6	7	6	11	9	5	6	7	9	6
NE SE PRONONCENT PAS	38	27	17	16	21	13	20	24	15	9
Les aides de l'Etat transforment les éleveurs en gens « assistés » de la nation, et ce n'est pas normal :										
D'ACCORD .....	46	66	57	62	63	64	52	56	62	59
PAS D'ACCORD .....	17	16	24	24	23	27	28	23	29	35
NE SE PRONONCENT PAS	37	18	19	14	14	9	20	21	9	6
Les aides ne sont données qu'aux adhérents de groupements de producteurs et ce n'est pas normal :										
D'ACCORD .....	58	85	65	71	80	68	72	71	64	55
PAS D'ACCORD .....	15	13	17	24	11	28	16	17	30	39
NE SE PRONONCENT PAS	27	2	18	5	9	4	12	12	6	6
Ces mesures ne sont intéressantes que pour les élevages de grande taille car ils touchent des aides importantes :										
D'ACCORD .....	66	65	57	67	77	59	71	67	53	56
PAS D'ACCORD .....	6	16	21	26	10	30	16	16	38	37
NE SE PRONONCENT PAS	28	19	22	7	13	11	13	17	9	7

Tableau 7. — Opinions sur les mesures

en % de l'effectif de chaque classe

	EXPLOITATIONS SANS CROISSANCE		EXPLOITATIONS CROISSANTES				Ensemble	Bénéficiaires des aides bâtiments	Adhérents aux groupements de producteurs	
	pauvres	stabilisées	en installation	en milieu de carrière		en fin de carrière				
				en capital	en surface	en capital				en surface
Toutes ces mesures d'aides à l'élevage vous paraissent-elles former un ensemble cohérent ?										
OUI .....	24	42	38	43	35	35	26	32	47	48
NON .....	22	20	24	28	29	38	30	27	34	32
NSP .....	54	38	38	29	36	27	44	41	19	20
Ces mesures sont précieuses pour les éleveurs qui démarrent ou pour ceux qui changent leur élevage : cela leur donne plus de sécurité pour décider :										
D'ACCORD .....	68	71	77	78	78	89	76	75	85	81
PAS D'ACCORD .....	6	15	6	10	14	5	8	9	9	12
NSP .....	26	14	17	12	8	6	16	16	6	7
Ces mesures encouragent l'éleveur à rester et à continuer la production de viande :										
D'ACCORD .....	41	49	60	56	56	52	52	51	56	55
PAS D'ACCORD .....	20	29	15	31	26	30	26	25	30	29
NSP .....	39	22	25	13	18	18	22	24	14	16
Les mesures vous permettent-elles de prévoir l'avenir de votre exploitation de façon valable pour vous ?										
OUI .....	7	14	30	22	16	23	10	15	28	24
NON .....	61	58	40	54	55	52	68	58	56	57
NSP .....	32	28	30	24	29	25	22	27	16	19
Les éleveurs sont sceptiques sur les résultats de ces aides ; ils ont fait beaucoup d'efforts pour améliorer la production ; mais la commercialisation n'a pas été organisée correctement :										
D'ACCORD .....	60	86	82	87	85	91	83	79	88	81
PAS D'ACCORD .....	2	3	5	4	4	3	5	4	4	11
NE SE PRONONCENT PAS	38	11	13	9	11	6	12	17	8	8
Il faudrait que l'ONIBEV, comme l'office du blé (ONIC) contrôle et organise vraiment le marché de la viande :										
D'ACCORD .....	56	66	77	73	70	82	74	69	76	85
PAS D'ACCORD .....	6	7	6	11	9	5	6	7	9	6
NE SE PRONONCENT PAS	38	27	17	16	21	13	20	24	15	9
Les aides de l'Etat transforment les éleveurs en gens « assistés » de la nation, et ce n'est pas normal :										
D'ACCORD .....	46	66	57	62	63	64	52	56	62	59
PAS D'ACCORD .....	17	16	24	24	23	27	28	23	29	35
NE SE PRONONCENT PAS	37	18	19	14	14	9	20	21	9	6
Les aides ne sont données qu'aux adhérents de groupements de producteurs et ce n'est pas normal :										
D'ACCORD .....	58	85	65	71	80	68	72	71	64	55
PAS D'ACCORD .....	15	13	17	24	11	28	16	17	30	39
NE SE PRONONCENT PAS	27	2	18	5	9	4	12	12	6	6
Ces mesures ne sont intéressantes que pour les élevages de grande taille car ils touchent des aides importantes :										
D'ACCORD .....	66	65	57	67	77	59	71	67	53	56
PAS D'ACCORD .....	6	16	21	26	10	30	16	16	38	37
NE SE PRONONCENT PAS	28	19	22	7	13	11	13	17	9	7

teurs à adhérer en plus grand nombre. Il est bien clair que réserver les aides, surtout en période de restriction de crédit bonifié, a un effet positif sur l'adhésion au système. Mais la question fondamentale demeure. Il s'agit d'examiner si les agriculteurs ne seraient pas sensibles à quelque chose de beaucoup plus vital pour eux, à savoir la sécurité commerciale pouvant découler théoriquement d'une meilleure organisation des producteurs ? Une analyse de la question sera amorcée, lorsque nous examinerons de façon approfondie les avantages et inconvénients des groupements, tels qu'ils ressortent de cette enquête.

Dans leur majorité, les éleveurs (79 %) estiment avoir fait beaucoup d'efforts pour améliorer leur production, mais c'est la commercialisation qui n'a pas été organisée correctement. Les adhérents des groupements pensent de même. Tous rejettent donc massive-

ment les raisons des difficultés sur le marché... mais peu d'entre eux pensent que cela les concerne également et qu'ils y pourraient quelque chose : l'organisation économique était un moyen d'action offert par l'Etat, qui n'a pas été saisi par les intéressés : l'idée de construire le pouvoir économique des éleveurs est restée au second plan.

On s'en remet complètement à l'Etat : la majorité (69 %) souhaite que l'ONIBEV, tout comme l'office des céréales, contrôle et organise vraiment et complètement le marché de la viande.

La question posée aujourd'hui consiste à savoir si dirigisme et intervention efficace sur le marché sont compatibles avec la liberté de produire chez soi ? Il y a là une contradiction fondamentale qui paraît relativement ignorée de beaucoup d'éleveurs.

Tableau 8. — *Inconvénients reconnus aux groupements de producteurs par les non adhérents*

en % de l'effectif de ceux qui connaissent

	EXPLOITATIONS SANS CROISSANCE		EXPLOITATIONS EN CROISSANCE				Ensemble	Bénéficiaires des aides bâtiments	
	pauvres	stabilisées	en installation	en milieu de carrière		en fin de carrière			
				en capital	en surface	en capital			en surface
Il faut tout apporter et tout vendre au groupement et on est moins libre	61	44	49	43	48	56	57	49	54
Le marché (ou la foire) est mieux, car on peut s'y mettre au courant de tout	14	16	13	12	19	10	14	15	7
Au groupement on n'est pas payé tout de suite ; en revanche le marchand paye immédiatement	7	11	9	12	11	4	8	10	5
Le groupement oblige à respecter des normes de qualité (poids minimum) et un contrôle sanitaire sévère	7	7	17	4	3	3	6	6	7
Un bon éleveur ne doit pas laisser la vente au groupement de producteurs car la vente est la conclusion de plusieurs mois d'effort pour élever sa bête	0	7	2	6	2	9	6	5	7
Non réponse (NSP)	7	11	4	10	11	10	5	8	9
Autres	4	4	6	13	6	8	4	7	11

## 2. PARTISANS ET ADVERSAIRES DES GROUPEMENTS DE PRODUCTEURS

Les opinions des éleveurs qui n'adhèrent pas aux groupements de producteurs ne s'opposent pas complètement à celles de la minorité des adhérents.

### a) Les opinions de ceux qui n'adhèrent pas aux groupements

Ces éleveurs souhaitent conserver jusqu'au bout la maîtrise de leur produit ; ils considèrent que le groupement de producteurs constitue un obstacle à ce souhait : « Il faut y apporter l'ensemble de la production et perdre ainsi sa liberté » (49 %).

Ils ont l'habitude de se rendre régulièrement sur les foires et les marchés afin de discuter et s'informer, et leur adhésion à un groupement est jugée comme un obstacle à cette habitude (15 %).

Outre ces deux remarques, ils jugent les méthodes du négoce traditionnel plus intéressantes que celles du groupement : le marchand paie immédiatement le produit ; ils ont entendu dire qu'il n'en est pas de même au groupement ! (10 %) (cf. tableau 8).

Mais l'adhésion à un groupement de producteurs ne présente pas pour eux que des inconvénients : obtenir les aides de l'Etat et surtout une caution pour toucher les prêts du crédit agricole, pourraient bien sûr les inciter à adhérer (41 %). Cet argument arrive en première position (cf. tableau 9).

Le tiers (30 %) reconnaît que vendre par l'intermédiaire du groupement « c'est la sécurité ». Le fait que cette raison apparaisse immédiatement après la précédente, montre que l'idée de défendre leur pouvoir économique, face au commerce, est loin d'être négligée par ceux qui restent en dehors du système.

### b) Les opinions émises par les éleveurs adhérents aux groupements

L'organisation en groupement de producteurs **satisfait** la presque totalité des éleveurs adhérents (90 %) (cf. tableau 10).

Le premier avantage cité du système, est la sécurité commerciale qu'il procure : grâce au groupement, on subit moins les fluctuations des foires et le marché se trouve stimulé par un regain de concurrence vis-à-vis des commerçants.

Immédiatement après, vient « l'intérêt de vendre en carcasse, car c'est plus juste ». Le groupement, enfin, évite à l'éleveur de perdre du temps sur les foires.

Tableau 9. — *Avantages reconnus aux groupements de producteurs par les non adhérents*

en % de l'effectif de ceux qui connaissent

	EXPLOITATIONS SANS CROISSANCE		EXPLOITATIONS EN CROISSANCE				Ensemble	Bénéficiaires des aides bâtiments	
	pauvres	stabilisées	en installation	en milieu de carrière		en fin de carrière			
				en capital	en surface	en capital			en surface
Le groupement de producteurs permet d'obtenir les aides de l'Etat et une caution pour les emprunts au Crédit Agricole	26	47	47	41	36	54	43	41	46
La commercialisation par le groupement de producteurs, c'est la sécurité (prix minimum garanti) par rapport au marché qui fluctue	42	21	32	31	31	28	25	30	26
Le groupement de producteurs est l'occasion de rencontres et de discussions entre éleveurs	2	9	6	4	4	4	5	5	4
Le technicien du groupement de producteurs donne de bons conseils et des informations utiles	4	5	4	6	1	0	6	4	4
Aucun avantage	19	15	11	10	20	10	18	15	15

Tableau 10. — *Opinions émises sur les groupements par leurs adhérents*

(En % des réponses)

AVANTAGES	
<i>Avantages commerciaux</i>	
* Au Groupement, on vend les animaux en carcasse (c'est-à-dire après abattage), c'est plus juste .....	22 %
* Le Groupement évite de courir et de perdre du temps sur les foires .....	19 %
* Avec le Groupement, on vend toute l'année, on subit moins les fluctuations des foires ..	17 %
* Le Groupement concurrence les marchands, et c'est bon car cela stimule le marché .....	17 %
* Avec le Groupement, on peut prévoir ses ventes à l'avance .....	12 %
* Aucun avantage commercial .....	9 %
* Autres avantages .....	4 %
TOTAL DES REPONSES .....	100 %

INCONVENIENTS	
* Le Groupement ne paie pas tout de suite ; le marchand au contraire paie immédiatement ..	26 %
* L'obligation de tout apporter et de tout vendre par le groupement et le respect des contrats ..	21 %
* L'éleveur laisse la vente au groupement de producteurs, alors que c'est la conclusion de plusieurs mois d'efforts pour élever sa bête ; un bon éleveur ne veut pas de cela .....	9 %
* Le technicien du groupement est un démarcheur, qui cherche surtout à « placer » des contrats et pas un vrai conseiller .....	7 %
* Aucun inconvénient .....	23 %
* Autres inconvénients .....	14 %
TOTAL DES REPONSES .....	100 %

<i>Autres avantages</i>	
* Par le Groupement, on obtient des aides de l'Etat (des primes) .....	36 %
* Le Groupement a un technicien qui donne de bons conseils et de bonnes informations ....	25 %
* Par le Groupement, on a la caution du Crédit Agricole pour les emprunts .....	15 %
* Le Groupement, c'est l'occasion de se rencontrer, de discuter entre éleveurs .....	14 %
* Aucun avantage .....	9 %
* Autres avantages .....	1 %
TOTAL DES REPONSES .....	100 %
<i>Source</i> : Dépouillement de l'échantillon « adhérents au Groupement de producteurs ».	

Le fait que les aides de l'Etat soient liées à l'adhésion à un groupement de producteurs, est perçu comme un avantage par près de la moitié des éleveurs-adhérents : ne s'agit-il pas là d'une contrepartie normale vis-à-vis des contraintes qu'impose le regroupement des producteurs ?

On remarque également que, pour un quart des adhérents, **l'aide technique** apportée par les conseillers du groupement prime sur tous les autres avantages : cette opinion est assez encourageante pour l'avenir.

Mais le regroupement présente des inconvénients : les trois quarts des éleveurs se déclarent **gênés par les**

**délais de paiement** et par l'obligation de l'apport total ou du respect des contrats.

La comparaison de l'ensemble de ces opinions avec celles émises par les non-adhérents au groupement permet de formuler les remarques suivantes :

— les éleveurs non adhérents, habitués à commercialiser leur production par les circuits traditionnels, considèrent l'obligation de l'apport total au groupement comme le principal obstacle à leur adhésion ;

— les éleveurs adhérents ne perçoivent plus la **commercialisation obligatoire par le groupement comme l'inconvénient majeur du système**. Les attitudes en matière de commercialisation ont donc tendance à se modifier assez radicalement.

### 3. OPINIONS SUR LES PRIMES

Un grand nombre d'éleveurs pense que les primes sont un encouragement à produire, quelle que soit la catégorie à laquelle ils appartiennent (cf. tableau 11).

Mais peu d'agriculteurs considèrent ces primes comme un moyen satisfaisant de combler les manques à gagner sur les marchés. Il faut toutefois remarquer que, face à la crise actuelle, le tiers des éleveurs se déclare indécis quant à cette opinion.

Par contre, ceux qui ont investi sont nombreux à penser que les primes ne sont pas un bon moyen de payer les déficits du marché. Au regard des efforts financiers qu'ils ont faits, ces primes ne comptent pas beaucoup pour les « renflouer » au point de vue trésorerie.

Tableau 11. — Opinions sur les primes

en % de l'effectif de chaque classe

	EXPLOITATIONS SANS CROISSANCE		EXPLOITATIONS EN CROISSANCE				Ensemble	Bénéficiaires des aides bâtiments	Adhérents aux groupements de producteurs	
	pauvres	stabilisées	en installation	en milieu de carrière		en fin de carrière				
				en capital	en surface	en capital				en surface
Les primes sont un encouragement à produire										
<i>D'accord</i> . . . . .	52	62	52	70	63	62	56	60	62	62
<i>Pas d'accord</i> . . . . .	16	22	26	19	23	22	21	20	30	29
<i>Ne se prononcent pas</i>	32	16	22	11	14	16	23	20	8	9
Les primes servent à payer le déficit par rapport au marché										
<i>D'accord</i> . . . . .	29	37	38	34	30	39	42	35	38	42
<i>Pas d'accord</i> . . . . .	27	37	25	42	42	44	28	34	41	47
<i>Ne se prononcent pas</i>	44	26	37	24	28	17	30	31	21	11

#### 4. BÉNÉFICIAIRES DES PRIMES DE RELANCE BOVINE

Les primes de relance bovine sont en général peu connues et le nombre de contrats d'engraissement souscrits très faible : les éleveurs ayant bénéficié de ces primes sont peu nombreux (cf. tableau 12).

Au cours des prochaines années, et si l'on tient compte des intentions des éleveurs, le nombre de bénéficiaires de la prime à la vache non traite et de la prime à l'engraissement des jeunes bovins de plus de six mois devrait, tout en demeurant faible (moins de 10 %), largement doubler.

#### 5. L'EFFET INCITATEUR DES PRÊTS BONIFIÉS EST TRÈS SUPÉRIEUR À CELUI DES SUBVENTIONS POUR LES BÂTIMENTS D'ÉLEVAGE.

S'ils n'avaient pas obtenu de prêts bonifiés pour aménager ou construire leurs bâtiments, 71 % des éleveurs qui ont bénéficié de la mesure, n'auraient pas

procédé à cette modernisation. Cela est particulièrement vrai pour les éleveurs qui viennent de s'installer (85 %). L'effet incitateur des prêts bonifiés est donc particulièrement élevé.

Il n'en va pas du tout de même pour les subventions, telles qu'elles sont distribuées. À défaut de subventions, 61 % des éleveurs qui les ont reçues, auraient quand même procédé à la construction ou à l'aménagement de leur bâtiment. Peut-être cette désaffection tient-elle aux fréquents retards de paiement, qui, avec l'accroissement des coûts de construction, vient souvent annuler le bénéfice de la subvention.

Une leçon importante se dégage : on a vu l'importance accordée aux subventions pour les bâtiments d'élevage par l'État, dans la répartition budgétaire des crédits. Or c'est, semble-t-il, une forme d'aide à laquelle les éleveurs se révèlent finalement moins sensibles qu'on ne le croit habituellement.

Tableau 12. — Primes de relance bovine

en % de l'effectif de chaque classe

	EXPLOITATIONS SANS CROISSANCE		EXPLOITATIONS EN CROISSANCE				Ensemble	Bénéficiaires des aides bâtiments	Adhérents aux groupements de producteurs	
	pauvres	stabilisées	en installation	en milieu de carrière		en fin de carrière				
				en capital	en surface	en capital				en surface
<b>1. Prime à la vache reproductrice non traitée</b>										
Connaissance .....	18	42	40	41	38	54	35	36	64	76
Utilisation .....	1	5	1	4	3	5	3	3	10	33
Intention d'utiliser ..	1	7	5	5	8	8	2	5	13	17
<b>2. Prime à l'engraissement des jeunes de plus de 6 mois</b>										
Connaissance .....	16	39	39	35	40	49	33	33	59	81
Utilisation .....	—	6	4	4	3	5	5	4	14	44
Intention d'utiliser ..	—	5	4	6	6	5	1	3	10	18

## Troisième partie

## LES CARACTERISTIQUES DES ELEVEURS QUI VEULENT CHANGER LEUR SYSTEME DE PRODUCTION

S'agit-il d'améliorer ou de changer de système ? Quelles difficultés rencontrent ces éleveurs ? Comment se sont-ils informés pour prendre leur décision ? Ce sont les trois questions auxquelles l'enquête apporte quelques éléments de réponse.

### 1. PERSPECTIVES D'AVENIR (tableau 13)

Les deux tiers de l'ensemble des éleveurs n'envisagent ni d'intensifier ni de changer leur système d'élevage.

Par contre, la moitié des éleveurs qui ont réalisé une croissance en capital, en milieu ou en fin de carrière, envisagent d'intensifier leur système. Mais l'effet au

niveau national de ces intentions ne sera pas spectaculaire, car ils n'élèvent que le cinquième du troupeau de vaches-mères. La même attitude existe chez les bénéficiaires des aides de l'Etat.

Très peu d'agriculteurs manifestent le désir de changer leur système de production et cela quel que soit l'échantillon : parmi ceux qui veulent changer, la majorité pense toutefois conserver une production bovine, c'est-à-dire se spécialiser soit dans la production laitière, soit dans une production d'animaux à viande. Ceux qui désirent pratiquer un système « viande » sont plus nombreux que ceux qui pensent au lait, ce qui, dans les circonstances actuelles de crise du marché, est assez paradoxal.

Tableau 13. — Perspectives d'avenir des producteurs de lait et (ou) de viande (1)

% d'agriculteurs désirant à l'avenir :	EXPLOITATIONS SANS CROISSANCE		EXPLOITATIONS EN CROISSANCE				Ensemble	Bénéficiaires des aides bâtiments	Adhérents aux groupements de producteurs	
	pauvres	stabilisées	en installation	en milieu de carrière		en fin de carrière				
				en capital	en surface	en capital				en surface
* Conserver le même système d'élevage . . . .	89	63	31	45	67	56	74	66	45	49
* Intensifier leur système actuel . . . . .	10	32	65	46	31	38	19	29	50	41
* Changer de système :	1	5	4	9	2	6	7	5	5	10
* Pour une spécialisation lait . . . . .	—	2	—	2	—	3	1	1	1	1
* Pour une spécialisation viande . . . . .	—	1	2	4	1	1	2	2	3	6

(1) Animaux maigres ou engraisés à l'exclusion des veaux de boucherie et des taurillons.

## 2. LES AGRICULTEURS QUI VEULENT CHANGER DE PRODUCTION BOVINE (tableau 14)

Le nombre d'éleveurs de l'échantillon témoin qui veulent changer de production bovine est faible. Par conséquent les conclusions tirées de ces chiffres présentent un caractère très aléatoire.

La grande majorité de ces éleveurs qui veulent changer, pratique actuellement un système mixte lait-viande

Tableau 14. — Répartition des agriculteurs désirant se spécialiser en fonction de leur ancien système de production

Système de production actuel	Perspectives d'avenir	
	Agriculteurs désirant pratiquer un système lait	Agriculteurs désirant pratiquer un système viande
Production laitière . . . . .		9 %
Production lait-viande associés	71 %	73 %
Production de viande . . . . .	29 %	18 % (1)
<i>Total</i> . . . . .	100 %	100 %

(1) Il s'agit d'éleveurs désirant changer de type d'animal produit : Animaux maigres - Animaux engraisés - Veaux de boucherie - Taurillons.

(cf. tableau 19) et pense se spécialiser plutôt vers la viande que vers le lait.

Les autres éleveurs qui pensent s'orienter vers une production laitière, pratiquent actuellement une production de viande traditionnelle : veau de boucherie ou bœuf. Ce changement d'orientation supposera une transformation complète de la structure de leur cheptel et de l'aménagement de leurs bâtiments (avec construction éventuelle de bâtiments neufs).

Les éleveurs qui pensent s'orienter vers une production de viande, pratiquent déjà actuellement, pour une grande majorité d'entre eux, une monoproduction de viande ; il s'agit donc pour eux de changer de type d'animal produit : passer du veau de boucherie à la production de maigre, par exemple.

## 3. RAISONS ET DIFFICULTES DU CHANGEMENT (Orientation Laitière, tableau 15)

Parmi les raisons commerciales, la garantie d'un revenu régulier est l'élément le plus incitateur au changement vers le lait.

D'autre part, la possibilité de mécaniser la traite est un élément qui favorise le choix de la production laitière.

Enfin la production laitière spécialisée semble à certains agriculteurs le moyen d'obtenir un meilleur revenu, compte tenu des contraintes de structure : petite taille de l'exploitation et présence de prairies non retournables.

Tableau 15. — Les raisons invoquées et les difficultés rencontrées par les éleveurs s'orientant vers la production laitière

RAISONS D'ORDRE COMMERCIAL		DIFFICULTES RENCONTREES	
— Le lait procure des rentrées d'argent régulières et fréquentes . . . . .	57	— Constituer un bon troupeau de vaches laitières est difficile et coûteux . . . . .	14
— Le prix du lait est garanti et plus sûr que celui de la viande . . . . .	38	— La production laitière est trop contraignante au point de vue travail . . . . .	14
— On est sûr d'écouler la production à la laiterie . . . . .	—	— Je n'ai pas de bâtiments adaptés à la production laitière . . . . .	14
— Autres raisons . . . . .	5	— Je ne peux agrandir mon exploitation . . . . .	9
TOTAL . . . . .	100	— Le morcellement de mes terres ne me permet pas d'intensifier la production fourragère . . . . .	5
AUTRES RAISONS		— Aucune difficulté . . . . .	19
— La traite est facilement mécanisable . . . . .	29	— Autres difficultés . . . . .	10
— J'ai des prairies permanentes que je ne peux retourner et qui conviennent à la production laitière . . . . .	19	TOTAL . . . . .	100
— Je n'ai pas la possibilité de m'agrandir en surface et le lait me permet d'intensifier . . . . .	19		
— Je préfère l'élevage laitier à toute autre production . . . . .	9		
— La région est de tradition laitière . . . . .	9		
— Aucune raison . . . . .	5		
— Autres raisons . . . . .	10		
TOTAL . . . . .	100		

Tableau 16. — Les raisons invoquées et difficultés rencontrées par les éleveurs s'orientant vers la production de viande

RAISONS D'ORDRE COMMERCIAL		DIFFICULTES RENCONTREES	
— Les primes des contrats FORMA sont intéressantes . . . . .	8	— Le prix de la viande n'est pas garanti . . . . .	70
— Par les groupements de producteurs et les SICA, on est sûr d'écouler sa production . . . . .	6	— Je suis bloqué par le manque de surfaces . . . . .	4
— Le prix de la viande est suffisant aujourd'hui . . . . .	6	— Constituer un bon troupeau est difficile et coûteux . . . . .	4
— Aucune raison . . . . .	61	— Je ne veux pas emprunter pour le cheptel ou les bâtiments . . . . .	4
— Autres raisons . . . . .	19	— Je n'ai pas de bâtiments adaptés à ce type de production . . . . .	2
TOTAL . . . . .	100	— Le morcellement de mes terres ne me permet pas d'intensifier la production fourragère . . . . .	2
AUTRES RAISONS		— Aucune difficulté . . . . .	6
— La production de viande demande moins de travail que celle du lait . . . . .	77	— Autres difficultés . . . . .	8
— J'ai des prairies permanentes que je ne peux retourner et qui ne conviennent qu'à l'élevage à viande . . . . .	6	TOTAL . . . . .	100
— J'ai des bâtiments disponibles que je peux aménager pour loger des animaux . . . . .	4		
— La région est une région traditionnelle de production de viande . . . . .	2		
— Aucune raison . . . . .	0		
— Autres raisons . . . . .	11		
TOTAL . . . . .	100		

Pour le cinquième des éleveurs, la spécialisation laitière ne présente pas de difficultés. Pour les autres, elles sont à égalité d'ordre technique (constitution d'un bon troupeau), financier (coût de construction de bâtiment), ou relatives au travail.

#### 4. RAISONS ET DIFFICULTES DU CHANGEMENT

(Orientation Viande, tableau 16)

Les éleveurs désireux de se spécialiser dans la viande bovine n'y sont incités ni par le prix de la viande, ni par la commercialisation par les groupements, ni par les primes distribuées par le FORMA.

Au contraire, la non-garantie du prix de la viande est citée comme un des principaux obstacles au changement.

Le seul avantage perçu par les éleveurs désirant se spécialiser dans la production de viande, est qu'elle demande **moins de travail** que la production laitière.

La différence entre les éleveurs désirant se spécialiser vers la viande ou vers le lait se situe dans leur attitude face aux contraintes de main-d'œuvre et financière :

- les producteurs de lait choisissent une garantie des prix ;
- les producteurs de viande préfèrent un travail moins contraignant.

#### 5. LES CANAUX D'INFORMATION DES ELEVEURS (tableau 17)

La moitié des éleveurs ayant opté pour l'orientation laitière, déclarent s'être informés auprès de leur encadrement technique ou financier : le conseiller agricole

est fréquemment cité, avant le conseiller de la laiterie et l'agent du crédit agricole.

Moins du tiers d'entre eux ont pris leur décision sans recourir à aucune information extérieure.

Les éleveurs qui choisissent la spécialisation viande, manifestent un comportement très différent : la totalité d'entre eux prend seule la décision de changement.

Tableau 17 : Les canaux d'information des éleveurs changeant leur système de production

Oui vous a informé à cette occasion ?	Agriculteurs désirant pratiquer l'élevage laitier	Agriculteurs désirant pratiquer l'élevage à viande
Personne .....	30 %	83 %
Le conseiller agricole ..	33 %	3 %
Les voisins .....	14 %	2 %
La famille .....	5 %	6 %
Le conseiller de la laiterie .....	9 %	—
L'agent du crédit agricole .....	9 %	—
L'agent du groupement de producteurs .....	—	6 %
<i>Total</i> .....	100 %	100 %

\*\*

## CONCLUSIONS

Ces actions d'aides à l'élevage sont perçues comme peu cohérentes par les agriculteurs. Trop sélectives, elles obligent l'éleveur à entrer dans la logique « intensification - investissement - organisation ». La moitié préfère en rester à des systèmes de production extensifs, peu risqués, quitte à continuer d'être dominée sur les marchés par le commerce traditionnel.

L'accroissement de la production dans ce secteur oblige aujourd'hui à redéfinir les objectifs et les moyens d'une politique de l'élevage : beaucoup de chemin a été parcouru depuis dix ans, tant pour moderniser les techniques qu'amorcer une organisation de la commercialisation. Il reste à aller jusqu'au bout de cet effort.

Un tiers des éleveurs, qui pourtant n'adhèrent pas aux groupements de producteurs, pense toutefois qu'il y a là un moyen privilégié pour disposer d'une plus grande sécurité commerciale. C'est une constatation reconfortante : pour entraîner l'adhésion de tous, ne convient-il pas désormais d'insister clairement sur cet objectif de renforcement du pouvoir de négociation des éleveurs de bovins, d'orienter les actions de développement dans un sens qui touche un plus grand nombre d'éleveurs, et enfin de compléter les actions économiques par des mesures qui corrigent les inégalités de la politique actuelle, trop sélective ?

### 1. UNE POLITIQUE DE L'ELEVAGE MIEUX DEFINIE DANS SES OBJECTIFS

Le rôle de l'agriculture dans l'équilibrage de nos échanges extérieurs est de plus en plus positif depuis 1969 : le taux global de couverture (exportations/importations), qui était déjà de 111 pour les produits agricoles et alimentaires est passé à 143 en 1973. Mais les viandes, qui occupent la première place dans nos achats à l'extérieur, ne participent pas à cette amélioration, bien au contraire : nous importons plus que nous exportons de porc, de mouton et de cheval. Seul le bœuf redresse cette situation fâcheuse, aussi bien en 1972 qu'en 1973. Mais il s'agit surtout d'exportation d'animaux (les veaux vers l'Italie), et non de viandes préparées, à forte valeur ajoutée. C'est là une structure exportatrice caractéristique d'un secteur « sous-développé », vendant ses matières brutes sans en assurer une transformation suffisante.

Il est donc primordial de préciser la position à adopter : « la véritable pénurie (du marché de la viande) est à long terme, ce qui n'empêche pas l'existence d'excédents conjoncturels », souligne L. Mazenc (4). Il démontre par ailleurs que le taux de marge, sur

les trois marchés qui séparent le producteur de la ménagère (vif, cheville et détail), oscille entre 25 et 30 % du prix payé par le consommateur (qu'il faut augmenter de la TVA). Il n'y a là rien d'anormal et on ne peut guère comprimer ces frais. Il faut plutôt organiser « un partage **solidaire** du risque et **contrôler** socialement le progrès ». La viande est un produit dont le prix est particulièrement sensible aux variations de la conjoncture : en période de pénurie, la production répond avec retard à l'accroissement des besoins, et le prix du beefsteak joue alors un rôle inflationniste. En période de stabilisation ou de récession, le marasme s'installe à la production, contribuant à accentuer le ralentissement de l'activité économique par une diminution des achats de produits industriels par les agriculteurs : les baisses de prix agricoles ont en général précédé les petites comme les grandes crises.

Une politique du bœuf est extrêmement délicate à organiser, car elle doit à la fois satisfaire les besoins nationaux et permettre une présence active et permanente sur les marchés mondiaux. C'est un problème que connaissent bien, depuis de nombreuses années, les argentins qui ont quelque peine à concilier les exigences de leur marché intérieur et celles du marché international. Il manque en France un appareil industriel de transformation et d'exportation moderne, capable d'assurer une présence commerciale active à l'extérieur.

Dans un tout autre ordre d'idées, l'élevage bovin, surtout développé dans les campagnes « profondes », zones de montagne et pays de bocages, assure non seulement des exportations rentables, mais permet également aux agriculteurs de remplir efficacement une fonction vitale : l'aménagement des paysages et le maintien des ressources naturelles (eau, air...). Ce rôle permanent de vitalisation intéresse les trois quarts du territoire, ce qui est considérable. Une politique de la viande doit également tenir compte du rôle de cette activité sur l'environnement. C'est ce qu'on a commencé à faire avec la prime à la vache « tondeuse » en montagne.

### 2. UNE POLITIQUE PLUS EFFICACE SUR LE PLAN DE L'ORIENTATION ET DE LA MODERNISATION DE L'ELEVAGE

C'est finalement l'insécurité qui est le facteur le plus difficile à supporter pour l'éleveur qui fait des efforts de modernisation et d'organisation. Tant que la maîtrise des prix ne sera pas assurée sur les marchés, les efforts de modernisation seront vains. L'endettement commence à prendre aujourd'hui des proportions inquiétantes. L'éleveur qui dispose de surfaces

(4) L. MAZENC. — Le marché de la viande. Revue de Purpan, n° 87, avril-juin 1973.

suffisantes et investit le moins possible, se trouve toujours dans une situation préférable à celle de celui qui modernise !

Cela ne peut guère durer cependant : le vieillissement et la vétusté des bâtiments d'élevage obligeront à consentir des efforts pour renouveler et moderniser ce capital. Les limites d'une intensification fourragère rentable sont loin d'être atteintes, elle est indispensable pour « payer » l'accroissement du cheptel et le coût de son logement. Elle est possible avec des techniques « légères » : ventilation du foin plutôt que déshydratation, ensilage en tranchée, rotation et chargement instantané suffisant des pâturages. Enfin la prévention et la protection sanitaires du cheptel demeurent un point clef de la réussite des élevages.

L'augmentation, même progressive, du cheptel dans une exploitation de taille moyenne, dépasse rapidement les capacités de contrôle de l'éleveur : Il suffit pour s'en convaincre, de constater la fréquence des accidents sanitaires ou des retards de fécondation, pour être persuadé que les changements d'échelle posent de grandes difficultés concrètes de surveillance. Une politique de l'élevage doit s'attacher à aider les agriculteurs à maîtriser leurs problèmes de croissance interne.

Toute une politique du développement est donc à mettre sur pied, pour atteindre le plus grand nombre possible d'éleveurs, et leur permettre de franchir de façon rentable une série d'obstacles sur la voie des progrès.

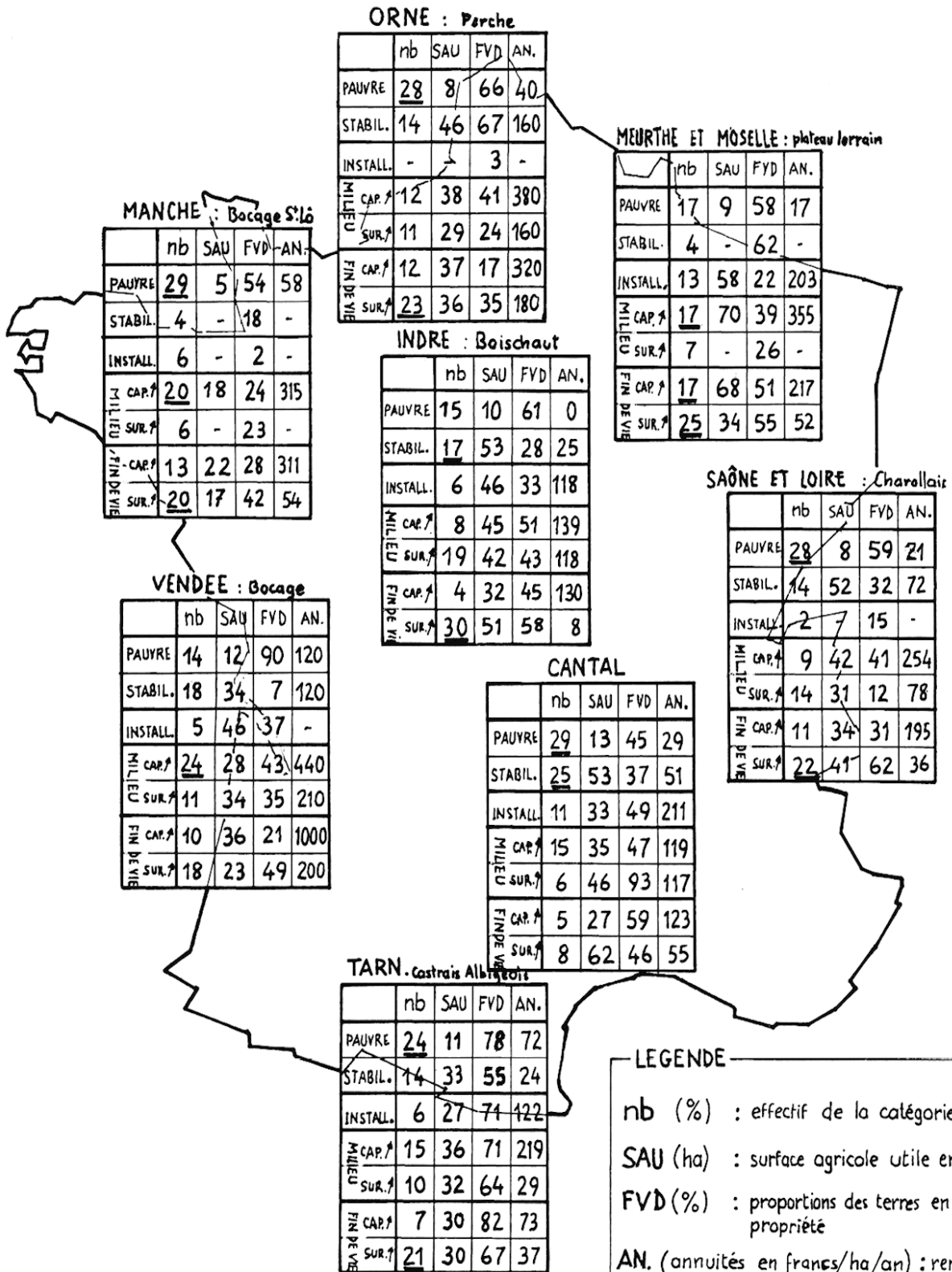
### **3. UNE POLITIQUE MOINS INJUSTE ENFIN SUR LE PLAN DE LA CORRECTION DES INEGALITES**

Les pauvres demeurent nombreux dans le secteur de l'élevage. Même les éleveurs situés dans des conditions moyennes, ne disposent pas de revenus aussi élevés que les autres agriculteurs ; les résultats du RICA le prouvent sans conteste. Il est difficile de dire si cette situation s'améliore. En tous cas, le problème de la pauvreté et de l'exiguïté des revenus est clairement posé dans ce secteur. Peut-on imaginer de renverser au moins partiellement la sélectivité des aides, telle qu'elle se pratique trop fréquemment aujourd'hui ? Les plans de développement des exploitations agricoles représentent un effort significatif dans ce sens : il est essentiel de s'adresser à ceux qui sont situés en dessous d'une certaine tranche de revenu, pour essayer de leur donner les moyens de franchir des étapes dans la croissance de leurs entreprises.

Tous n'y parviendront pas : ceux-là posent, aussi bien aux organisations professionnelles qu'à l'Etat, des problèmes de justice qu'on ne peut plus ignorer. Il n'y a pas de progrès économique possible, dans un secteur de la société, sans un minimum de consensus social. Or la diversité et les divergences d'opinions qui se manifestent dans les régions pauvres, soulignent les difficultés de croissance d'un élevage bovin, dont les produits sont hautement nécessaires aux consommateurs.

♦♦

**GRAPHIQUE 1 : CARACTERISTIQUES STRUCTURELLES DES DIVERS TYPES D'EXPLOITATIONS BOVINES.**



**LEGENDE**

nb (%) : effectif de la catégorie  
 SAU (ha) : surface agricole utile en ha  
 FVD (%) : proportions des terres en propriété  
 AN. (annuités en francs/ha/an) : remboursement des prêts moyen et long terme du Crédit agricole.

**GRAPHIQUE 2 : CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DES DIVERS TYPES D'EXPLOITATIONS BOVINES ET UTILISATION DES AIDES A L'ELEVAGE**

